



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

RAPPORT D'ÉVALUATION DE SUIVI

Arts plastiques, visuels et de l'espace

Arts au carré (ARTS²)

Muriel DELTAND
Arnaud DESHAYES

05.02.2019

Table des matières

Contexte de l'évaluation.....	3
Présentation de l'École supérieure Artistique Arts au carré (ARTS ²) et les Bachelier et Master en Arts Plastiques, Visuels et de l'Espace.....	4
Partie 1 : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale.....	4
Partie 2 : réalisation du plan d'action initial	5
Partie 3 : recommandations pour le développement d'une culture qualité.....	7
Conclusion générale.....	12
Droit de réponse de l'établissement.....	14

Contexte de l'évaluation

Arts au carré (ARTS²) : bachelier et master en Peinture, Gravure, Dessin, Art contemporain multidisciplinaire, Architecture d'intérieur, Communication visuelle, Arts numériques, Design urbain spécialisé en Design d'exposition.

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2018-2019 à l'évaluation de suivi du *cluster* « Arts plastiques, visuels et de l'espace ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ces cursus, organisée en 2012-2013.

Dans ce cadre, Mme Muriel DELTAND et Mr Arnaud DESHAYES, mandatés par l'AEQES et accompagnés par un membre de la Cellule exécutive, se sont rendus le 23 avril 2018 à Arts au carré (ARTS²). Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisés *in situ* et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation de suivi soient les bacheliers et masters en arts plastiques, visuels et de l'espace, la visite de suivi (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation du programme ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2013 ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte moins des éléments spécifiques au programme que des recommandations plus générales sur la gestion du programme et la démarche qualité qui s'y rapporte.

Le comité des experts tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Ils désirent aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

D'emblée, le comité d'évaluation de suivi souligne avoir pu travailler sur la base d'un dossier d'avancement réaliste, faisant cas des obstacles, des difficultés vécues par l'établissement et des avancées significatives depuis 2013 permettant d'éclairer les positions prises par l'école à propos des stratégies choisies en interne. Les échanges et discussions forts positifs avec chacune des parties prenantes ont permis d'argumenter, clarifier, nuancer et compléter la lecture des points abordés dans le dossier permettant de mieux rendre compte des changements réels rencontrés par l'établissement lors de ces cinq dernières années. Le comité tient à souligner la cordialité des échanges avec l'ensemble des acteurs et le souci d'authenticité qui a animé les débats tout au long de la visite.

Composition du comité¹

- Mme Muriel DELTAND
- M. Arnaud DESHAYES

¹ Un résumé du *curriculum vitae* des experts est disponible sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm.

Présentation d'ARTS² et des bacheliers et masters en Arts Plastiques, Visuels et de l'Espace

L'École supérieure des arts « Arts au carré » (ARTS²) à Mons organise 7 bacheliers dont trois programmes en beaux-arts (Peinture, Gravure, Dessin), un programme d'art contemporain multidisciplinaire (Images dans le milieu) et trois programmes professionnalisants (Architecture d'intérieur, Communication visuelle, Arts numériques). Au niveau du 2^e cycle, ARTS² organise les 7 mêmes programmes ainsi qu'un master en Design urbain spécialisé et en Design d'exposition (ce programme étant accessible aux détenteurs de divers bacheliers issus des quatre formes d'enseignement supérieur).

3 finalités sont proposées pour chaque master : spécialisée, didactique et approfondie.

Partie 1 : principales évolutions de contexte depuis l'évaluation initiale

Le dossier d'avancement rédigé par l'établissement et déposé en juin 2017 présente et explique plusieurs éléments importants de contexte intervenus depuis le plan d'action initial de 2012.

Au niveau externe, le dossier rend compte de la complexité de l'implémentation du décret Paysage², des choix parfois difficiles à opérer suite à une réorganisation des services administratifs donnant réponse à la fusion entre deux écoles globalisant aujourd'hui trois domaines. Mais aussi la place des étudiants et les inquiétudes anticipatives pour la rentrée de septembre 2019 à propos des projets de réorganisation de la formation des enseignants touchant alors la finalité didactique dans les écoles supérieures des arts. D'autres plus heureux comme l'obtention de trois nouveaux postes internes de rang universitaire permettant une meilleure gestion (conseiller académique, directeur financier et un poste juridique) des trois domaines de l'école sous sa forme actuelle.

Au niveau interne, le comité des experts relève les réaménagements de certaines surfaces de travail (à destination des formations ainsi qu'un espace d'exposition) menés magnifiquement pour des moments pédagogiques extraordinaires ou des initiatives transversales. Le comité note aussi le déploiement de « bouquets » en master, c'est-à-dire d'enseignements associant un professeur des cours artistique et un enseignant des cours généraux ainsi que des cours artistiques de soutien à l'option (« CASO »). Par ailleurs, l'ouverture d'une cantine a vu celle-ci devenir le centre névralgique du « carré ». Néanmoins, cela n'occulte pas certains écueils comme l'abandon de l'organisation des « semaines blanches » ou la fermeture d'options comme la sculpture (cependant rouverte depuis septembre 2018).

Relevons qu'au niveau de la qualité, la continuité harmonieuse entre les différentes personnes s'étant succédé au niveau de la coordination est à saluer. Et qu'au niveau administratif suite à la fusion, l'équipe a pu être stabilisée tant dans ses missions que dans sa charge de travail.

² Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, dit « décret Paysage ».

Partie 2 : réalisation du plan d'action initial

Un plan d'action initial des actions à mener a été construit suite aux premières recommandations de l'AEQES de l'époque. Les éléments apparaissant ci-dessous sous forme de paragraphes se donnent pour mission de synthétiser les réflexions issues des lectures et des échanges oraux. Ils sont structurés selon les cinq axes repris dans le dossier d'avancement ainsi qu'un prolongement des points supplémentaires intervenus lors des entretiens.

Axe 1 : « Les fiches ECTS et les supports de cours »

Le plan d'action initial a permis la mise en place d'un système de mise en ligne des fiches de cours permettant un recueil des données plus performant ainsi que leurs mises à jour. L'extranet a permis notamment d'optimiser une certaine normalisation des attentes. Dans la même perspective, la mise en place d'outils de soutien à la rédaction (à l'exemple d'un lexique mis à disposition des intervenants pédagogiques pour clarifier les attentes) a permis d'améliorer et d'uniformiser les contenus de ces fiches. Le comité des experts souligne le souci réel d'harmonisation et de collégialité de l'ensemble des personnes concernées dans ce premier axe.

Axe 2 : « L'articulation entre cours généraux et cours artistiques »

Le plan d'action initial permet de relever que l'articulation entre les cours généraux et les ateliers en lien avec certaines expériences encourage le développement d'initiatives ponctuelles propices aux formations. L'accent est notamment mis sur le renouvellement de ces rencontres croisées, mais également à la composition des jurys ce qui donne un souci tout particulier aux à ces expériences et aux retombées pour la formation. L'ensemble permettant de confirmer l'orientation d'une pédagogie par le projet permettant d'intensifier cette articulation alliant création et réflexion.

Axe 3 : « La transparence des évaluations artistiques »

Le plan d'action initial relève tout particulièrement l'intérêt de mettre en place une réflexion collective sur la question de la transparence des évaluations au sein des cours artistiques et techniques et de leur lisibilité par les étudiants. Les experts relèvent que cette question a été travaillée au sein des options et continue de les questionner. Par l'optimisation des réunions ainsi que celles de groupes de travail a permis d'enclencher la question de l'objectivité au travers de modes d'évaluation sans pour autant être arrivée à un consensus à ce jour. De même, cette problématique de l'évaluation se retrouve également au cœur des réflexions collectives, notamment sur la composition des jurys visant à diversifier les profils des membres ainsi que les modalités d'évaluation susceptibles d'être propices à chaque discipline.

Axe 4 : « La visibilité de l'établissement ARTS² »

Le comité des experts a pu constater une forte évolution au niveau de l'image sociale portées par l'école montoise dont l'identité se couple fortement avec sa ville d'appartenance. ARTS² s'est d'ailleurs implanté et positionné comme un partenaire important de cette cité, notamment au niveau visuel. Différents documents de communication ont permis aux experts de mesurer le bond en avant effectué depuis le plan d'action initial de 2013.

À la question de la visibilité, les experts remarquent également une forte amélioration de la communication (interne et externe) ainsi que son impact au niveau rayonnement institutionnel. Ces deux avancées sont saluées par les experts.

Le second point important ayant émergé lors de la visite est le souci de l'école de caractériser son identité artistique tant en confirmant ce qu'elle est actuellement qu'en l'ouvrant vers de nouveaux horizons. La connivence entre trois domaines, très différents lors de la fusion précédente a parfois occulté certaines réalités, à savoir la mise sous tutelle des accès aux cours artistiques de soutien à l'option (CASO) en bloc 3 et des Bouquets en master par les ateliers ne permettant pas toujours aux étudiants de pouvoir s'y présenter librement. Certaines options n'offrent pas non plus la possibilité de suivre des séminaires

Axe 5 : « La poursuite de la récolte des informations liées à la carrière et au parcours des anciens étudiants (alumni) »

Une des recommandations du plan d'action 2013 relevait une déficience de certains outils de collectes. Le plan d'action initial des actions à mener permet de constater que ce point a trouvé certaines réponses pour résoudre ces difficultés. Ces récoltes permettent à l'institution de prendre conscience de son impact auprès de la diversité de son public tant sur le plan artistique que sur celui du métier et de l'insertion des étudiants sur le marché du travail.

Outre ces 5 axes, le comité souhaite attirer sur certains points intervenus lors de la visite :

- Au niveau du recrutement des personnels : les experts remarquent que les recrutements d'enseignants se fondent presque essentiellement sur des anciens étudiants de l'école. Si l'on peut considérer ces engagements comme idéaux de l'intérieur, les experts relèvent qu'un adoubement interne systématique déplace parfois les relations et risque de fédérer des risques psychosociaux tout en appauvrissant la richesse des enseignements disponibles de l'école. C'est un équilibre à trouver.
- Au niveau du poste de coordination qualité : le comité a pu mesurer l'impact très positif du travail effectué par les différentes personnes ayant œuvré ou œuvrant actuellement à la démarche qualité. Une multitude d'initiatives, de systématisation, de communication interne et externe et de réflexion collective ont permis de développer ce processus qualité. Les experts tiennent à saluer l'énergie déployée par les deux personnes s'étant succédées (notamment le professeur du cours artistique et le professeur de cours généraux) comme coordinateurs qualité du domaine des Arts visuels. L'harmonie et la complémentarité affichées lors de la visite sont des exemples ayant permis cette gestion pérenne de la qualité et ces avancées de travail effectuées.
- Au niveau de l'implication des acteurs de la formation : lors des échanges avec le comité, les enseignants rencontrés sont apparus impliqués avec une volonté de collaboration entre options s'articulant sur les cours généraux et les cours artistiques. Le plus souvent sous deux formats principaux : de type « projet » permettant des collaborations faisant apparaître les éléments structurants des options, mais également de type « chantier ». Les experts relèvent l'importance d'intensifier ces collaborations et d'ouvrir certaines options en veillant à sortir de certains écueils possibles comme la centralisation des pouvoirs individuels au détriment du collectif.
- Les différents statuts du corps enseignant peuvent créer des décalages entre les projets et désirs des enseignants et les attendus de leurs charges. Formaliser un cadre précis en fonction des attentes de chacun croisant les droits, les devoirs et les responsabilités serait une des réponses à apporter. La direction est hautement consciente de cette nécessité. Les enseignants s'inscrivent dans une dynamique de corps et une volonté d'un service à la

collectivité performant. Les enseignants rencontrés fonctionnent dans une dynamique d'esprit de corps évidente et le service à la collectivité est tellement intégré pour eux que le bénévolat paraît une évidence. Le comité des experts tient à mettre en garde contre cette tendance qui, sur le long terme, peut conduire à la démotivation de certains. La question des statuts est une problématique récurrente et structurelle qui a des incidences inévitables sur la vie de l'établissement.

- Au niveau du mémoire et en lien avec le point relatif à la recherche : la mise en place du mémoire (et de son encadrement) est un des chantiers majeurs pour l'école. Un mémoire accompagne la clôture des études. Néanmoins, cela demande des balises. Les experts remarquent que les étudiants sont parfois démunis par le peu d'informations disponibles ne serait-ce que sur les aspects formels de base qu'un document peut comporter (structure du mémoire, usage des sources, notion de plagiat, etc.). Relevons qu'un enseignant des cours généraux accompagne l'ensemble des étudiants sur cette question, mais sans réellement pouvoir proposer les exemples car l'école n'a pas encore balisé ses attentes sur la question. Il s'agit de trouver un équilibre subtil quant à la forme et questionner le modèle envisagé tout en tenant compte des attentes artistiques.

- Au niveau de l'accompagnement à l'écriture : les experts constatent que la pratique de l'écrit varie profondément d'une option à l'autre. Le comité relève notamment que l'accompagnement des étudiants est souvent inégal ainsi que les modalités de réalisation du mémoire. Ceci peut aller de l'accompagnement hebdomadaire très précis où des critères d'évaluation sont affichés au suivi sans formalisation des attentes. Un des outils de suivi présents dans les options et relevé par les experts est le carnet de bord de l'étudiant. Mais qui malheureusement existe sous des modalités inégales d'une option à l'autre. Pratiqué dans certaines options seulement, mais parfois très (voir trop) cadenassé dans certains cas, cet outil est pourtant bien suivi par les étudiants qui sont amenés à présenter l'ensemble des projets menés au fil de l'année. À titre d'exemple, les experts relèvent le carnet de bord mis en place en gravure qui est piloté de manière très régulière par les responsables, tant sur papier qu'en numérique. Il permet de documenter et garder des traces de l'évolution de l'étudiant qui se sent compris, encadré et très suivi. Les étudiants connaissent les critères d'évaluation et se les approprient de manière harmonieuse. Néanmoins, c'est à peu près la seule option où le suivi se pratique sous cette forme. Relevons que d'autres options proposent de créer rétrospectivement un carnet qui trace l'élaboration d'un travail donné, mais sans donner les critères d'évaluation de celui-ci. Le comité relève également que l'établissement est bien conscient de ces différences et de l'importance à développer une culture de travail commune au sein de l'école.

- Au niveau de la remédiation : ces remédiations sont mises en place pour les B1, mais aucun étudiant rencontré n'en était réellement informé (même ceux participant au Conseil étudiant). Par contre, les soutiens informels portés par des enseignants en initiative individuelle sont bien connus de tous (sont relevés notamment les examens blancs proposés pendant l'été ou les visites des copies systématiques après les examens).

- Au niveau des stages : le comité remarque le besoin d'améliorer l'égalité entre les filières à propos des stages. Une attention particulière est à porter sur le choix de celui-ci (en plaçant certains garde-fous) en créant une coordination centrale permettant d'aider les étudiants à la recherche de lieux dans plusieurs filières (ex. didactique). Outre ce besoin, les experts relèvent que les stages sont directement conditionnés à la remise d'une lettre de motivation de l'étudiant vers le chef d'atelier. Les rapports de stage sont demandés sous des formats variables, mais comportant l'appréciation unique du maître de stage. L'évaluation est alors uniquement basée sur le maître de stage et sur la capacité de l'étudiant à écrire. Aucune visite du chef d'atelier n'est programmée pour relever des compétences attendues dans le stage visé en articulation avec l'option et ses besoins. Relevons que la contractualisation (sous la forme d'une convention de stage) est à surveiller et qu'il reste à produire une

meilleure visibilité des critères d'évaluation et de faisabilité afin que les étudiants puissent estimer les attentes et être en capacité de les réaliser.

- Au niveau des langues étrangères : les experts constatent l'absence de cours d'anglais sauf dans le cas des cours du soir. Il s'agit d'un frein à l'expansion de la formation des étudiants et au développement de l'international. Cet enjeu ne peut pas être externalisé.
- Au niveau des installations : de nombreux travaux ont permis d'optimiser les espaces et les possibilités de projets. Notamment la reprise d'un étage complet d'une des quatre ailes du site du Carré des arts ce qui rend propice aux partages des surfaces. Relevons aussi l'ancien espace de l'option sculpture transformé en deux ateliers techniques (bois et métal) ce qui permet aux étudiants dès la première année de leur cursus (quelle que soit leur option) de s'initier à l'usage des matériaux et des outils à travers des stages et un cours d'assemblage. Les experts relèvent également la mise sur pied d'une galerie d'art située au rez-de-chaussée du Carré des arts, ainsi qu'une cantine installée dans l'espace autrefois occupé par la bibliothèque des Arts visuels.

Partie 3 : recommandations pour le développement d'une culture qualité

A/ Stratégie et gouvernance

- Au niveau du positionnement institutionnel : les experts recommandent à l'école de réfléchir collégalement à la formalisation de son futur positionnement ainsi qu'à son rayonnement artistique dans la région montoise en prenant notamment en compte les dimensions spécifiques de ses enseignements Ceci renvoie également à l'image institutionnelle et à son positionnement dans le paysage des ESA. Les experts attirent l'attention sur l'importance de singulariser l'école dans ses fondements et orientations ce qui permettra ainsi de contribuer à sa visibilité ainsi qu'aux retombées significatives auprès des étudiants diplômés arrivant sur le marché de l'emploi.
- Au niveau du travail collectif lors de la transition : les experts attirent particulièrement l'attention sur la gestion à opérer lors du moment sensible vécu actuellement par le chevauchement des élections (entre nouvelle direction ESA et la direction des Arts plastiques, visuels et de l'espace actuelle en fin de mandat). Ce moment va demander à la gouvernance de s'attacher à mettre au cœur du travail collectif les chantiers à venir qui se profilent (recherche, mémoire, évaluation, etc.) afin d'essayer de répondre au souci constant de concertation, de communication et de prise des décisions.
- Au niveau de la recherche et de ses orientations, les experts proposent de définir 3 ou 4 axes de recherche maximum pour fédérer cette identité d'école tout en veillant à ne pas obliger toutes les options présentes à s'y inscrire. En effet, toutes ne sont peut-être pas à même de porter de la recherche et à contribuer à faire avancer les questions disciplinaires. À l'heure actuelle, nous notons que la recherche semble très externalisée. Encourager les projets inter-domaines, notamment entre enseignants tout en oeuvrant à développer chacune des disciplines, permettrait de dégager des points nodaux d'articulation possibles entre art et recherche.
- Au niveau du recrutement du personnel : les experts recommandent de trouver un équilibre entre recrutement interne et externe afin d'ouvrir le collectif à d'autres courants de pensée et de déployer ceux-ci vers les enjeux futurs de l'école.
- Le comité attire l'attention sur la multiplication des tâches des différentes coordinations dans les formations qui ne sont pas forcément reconnues en termes de valorisation du temps réel de travail ou qui restent dues aux inégalités de statuts (pas d'heures de décharge, peu d'aménagement d'horaire ou autres). Un risque de surcharge et de démotivation peut guetter ces personnes ayant un rôle crucial pour l'école pouvant peut-être aller jusqu'à la fatigue professionnelle si des surcharges de tâches inattendues viennent s'immiscer dans le quotidien.

B/ Démarche qualité

- Au niveau du poste de coordination qualité : le comité encourage à accentuer dans cette complémentarité des acteurs de la formation permettant à terme une gestion de la qualité pérenne et de grandes avancées en la matière.
- Au niveau de l'accompagnement : les experts suggèrent que la gouvernance et les enseignants réfléchissent ensemble à la notion d'accompagnement dans la formation et au sein de l'école, notamment au travers du mémoire et des stages qui imposent certaines particularités. Mettre en recherche les étudiants lors de ces moments-clés demande une concertation importante et renvoie aussi aux besoins de définir des orientations de recherche institutionnelles. Néanmoins et juste à titre d'exemple, les experts insistent sur le fait que même avec un soutien méthodologique, on n'acquiert pas en une année les compétences nécessaires à rédiger un mémoire à un niveau de master. Pour répondre à cette urgence, l'ensemble des acteurs de la formation devront mettre en place certaines conditions pour répondre aux impératifs en dégageant des questions qui devront trouver des réponses singulières et concertées. Par exemple, au niveau des enseignants, plusieurs questions de fond sont à discuter collectivement afin de coordonner les attentes : qu'est-ce qu'un mémoire dans une école d'art et particulièrement au Carré des Arts et quelles sont les démarches attendues de l'étudiant ? Quelles sont les attentes précises de l'équipe et les déclinaisons éventuelles à opérer selon les options ? Quelles sont les modalités d'évaluation attendues pour le rédiger et quelles formes peuvent prendre les soutenances ? Quelles sont les modalités d'encadrement à proposer aux étudiants et les soutiens possibles à l'écriture ? Quelles peuvent être les différentes formes propices à ce mémoire et sous quel canevas ? Un vademécum construit en collectif pour l'ensemble de l'ESA et ses trois domaines serait intéressant en s'appuyant sur des normes partagées. D'autre part, au niveau institutionnel, il serait envisageable d'allier à ces questions les 3 ou 4 axes de recherche dégagés et portés par l'école. Le comité propose de se saisir de ces quelques questions pour mettre en réflexion la notion d'accompagnement.
- Au niveau des évaluations : les experts invitent les acteurs de la formation à harmoniser les modalités d'évaluation en les rendant objectives et lisibles. Notamment en construisant des indicateurs et des critères tout en veillant à ce que l'ensemble des projets menés au fil de l'année soit compris et maîtrisé par les étudiants.
- Au niveau des remédiations : le comité propose d'ouvrir les propositions à des outils de soutien comme les tutorats et d'activer les réorientations en fin de B1 (passerelles).
- Au niveau des langues étrangères : les experts proposent de mettre en place des initiatives telles que des tables de conversation sur des sujets artistiques (demande explicites des étudiants). Une réflexion pédagogique sur le sens à donner à ce cours dans les programmes de formation ainsi que sur les modalités de réinscription à celui-ci permettraient de venir renforcer la dimension internationale de l'école.

C/ Plan d'action actualisé

En préalable aux recommandations, le comité tient à souligner que la direction et la coordination qualité sont pleinement conscientes des points abordés et que la plupart de ceux-ci avaient été identifiés. Ainsi, les experts souhaitent soulever les éléments suivants :

- Les experts suggèrent, pour l'ensemble des cursus, de mener une réflexion collective visant à décliner chacun des atouts de l'institution en articulation avec des axes de recherche spécifiques. Ce dégagement pourrait permettre au système qualité de mieux impliquer l'ensemble des enseignants tout en veillant à ne pas épuiser l'énergie de tous et de faire perdurer les démarches engagées.
- Au niveau des difficultés inhérentes à la superposition de différents statuts du corps enseignant n'ayant pas les mêmes prérogatives (ce qui crée des décalages en contradiction avec l'esprit de l'école), les experts invitent à mettre en place des réponses propres aux besoins comme, par exemple, une charte définissant les droits, les devoirs, les responsabilités et les attentes de chacun. Si cette problématique est structurellement liée à la multiplicité des statuts qui impacte fortement les écoles, des pistes peuvent être explorées : clarifier les tâches de chacun et redéterminer leur cadre ; définir très clairement à l'accueil des nouveaux enseignants, le périmètre d'implication de ceux-ci ; effectuer des aménagements d'horaires et de fonctions.
- Les lieux d'autonomisation des étudiants dans l'école (notamment la ruche), mais aussi la nouvelle galerie doivent continuer à être maintenus dans un lien pédagogique au risque de devenir des lieux sans regard critique partageable.
- Le temps octroyé aux différentes coordinations n'a actuellement pas valeur d'encadrement. Si une implication majoritaire des enseignants est difficile à générer, il faudra veiller à dégager du temps et à renouveler les enseignants volontaires afin de ne pas les épuiser, pour faire perdurer la démarche qualité engagée.

Conclusion générale

Dans un contexte régional où ARTS² devient un des points névralgiques de la culture et de ces événements, l'école rayonne de manière significative et maintient un fonctionnement interne fort à partir des motivations et de l'engagement de ses enseignants.

Les experts saluent et encouragent la poursuite des efforts en matière de qualité, de concertation et encouragent l'institution à œuvrer au développement professionnel de ses enseignants et à s'ouvrir aux recrutements en externe afin d'enrichir la valorisation des recherches et des idées et de permettre le renouvellement de celles-ci.

Relevons qu'un effort devra être fourni par l'établissement auprès des étudiants sur l'implémentation des mémoires et des démarches d'écriture auprès des étudiants, et sur la lisibilité des évaluations afin qu'ils puissent, à terme, être autonomes et devenir acteurs de leurs formations.

Enfin, la qualité inscrite durablement dans les perspectives de l'école doit continuer à se développer dans les directions qui sont proposées. L'alliance positive entre coordination qualité, gouvernance à l'écoute et enseignants engagés permettra de progresser encore un peu plus vers un système qualité déjà bien implanté.

Droit de réponse de l'établissement

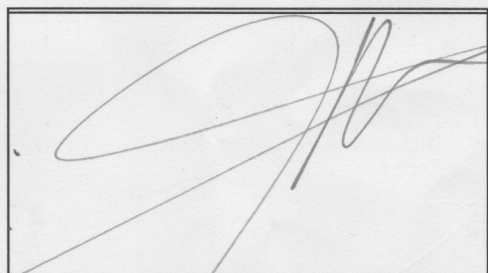
Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Partie du rapport (1, 2 ou 3)	Observation de fond

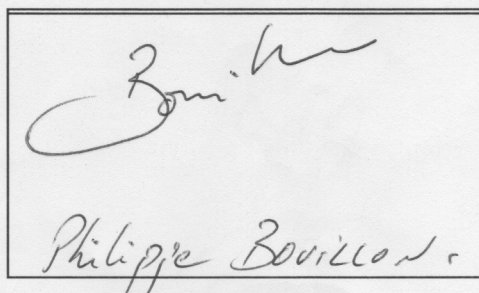
Nom, fonction et signature
de l'autorité académique
dont dépend l'entité



Le Directeur du
Domaine des
Arts visuels
d'ARTS2

Philippe ERNOTTE

Nom et signature du/de la
coordonnateur-trice de l'autoévaluation



Philippe BOUILLON